

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 janvier 2020 à 18h30**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion****Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)**

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



Absents excusés :

SAINT PIERRE DE CURTILLE
VIONS

Sylvie L'HEVEDER
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Charles-Adrien LOUIS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Alicia CHARDON
Rafik ES-SLASSI
Wassila BOUJNANE
Eline QUAY-THEVENON

B&L Evolution
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directrice du pôle Aménagement
Directeur des services à la population
Directeur financier
Responsable juridique et des assemblées
Chargé de mission Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Contrôleuse de gestion
Réfèrent comptable – Service Finances
Assistance du service Urbanisme / Habitat
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 11 Année : 2020
Exécutoire le : 24 JAN. 2020
Affichée le : 24 JAN. 2020
Visée le : 23 JAN. 2020

FINANCES AP/CP 010 – Programme Local de l'Habitat - Aides à la construction Clôture

*Vu l'article L2311-3-II du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 3 novembre 2010 relative à l'arrêt et à l'approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) et aux moyens alloués aux actions,
Vu l'avis émis par la Commission des Finances réunie en séance le 29 novembre 2012,
Vu la délibération du 12 décembre 2012 relative à la gestion des aides à la construction en mode AE/CP,
Vu la délibération du 13 mars 2013 portant révision n°1,
Vu la délibération du 3 juillet 2013 modifiant l'exécution du PLH 2011-2017,
Vu la délibération du 25 septembre 2013 portant révision n°2,
Vu la délibération du 5 février 2014 portant révision n°3,
Vu la délibération du 5 février 2015 portant révision n°4,
Vu la délibération du 14 janvier 2016 portant révision n°5,
Vu la délibération du 9 février 2017 portant révision n°6,
Vu la délibération du 18 janvier 2018 portant révision n°7,
Vu la délibération du 13 décembre 2018 portant révision n°8,*

Monsieur le Président rappelle la compétence de Grand Lac en matière d'habitat. La communauté d'agglomération est notamment en charge du Programme Local de l'Habitat, document stratégique de programmation incluant l'ensemble de la politique locale de l'habitat (parcs publics et privés, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, ...).

Afin de faciliter la production de logements aidés et d'atteindre l'objectif de production fixé sur la durée du PLH (1110 logements locatifs publics et 405 logements en accession sociale), Grand Lac a décidé de verser aux communes une aide à l'équilibre à hauteur de 50 € / m² de surface utile.

Le PLH 2011/2017 a permis de produire 714 logements locatifs, de réhabiliter 340 logements du parc locatif privé, de financer 70 logements à l'aide du Prêt Social Location Accession. Pour améliorer l'habitat des personnes âgées, 62 logements neufs ont été créés, 92 logements en résidence ont été rénovés, 45 logements ont été adaptés et 54 ménages ont été aidés pour faciliter le maintien à domicile. Par ailleurs, 120 logements ont été créés pour les étudiants. Enfin en matière d'économie d'énergie, les aides ont concerné 175 logements.

L'Autorisation de Programme est clôturé sur la base des réalisations qui suivent :

OPERATION

Intitulé de l'opération : **Programme Local de l'Habitat**
PRINCIPAL – services 1172 / 1173 / 1174 / 1175
Imputation analytique : **PRINCIPAL – opérations 154-12 / 154-13 / 154-14 / 154-15**
(à partir de l'exercice 2017)
Montant total de l'opération : **3 642 000,00 euros** (inchangé)

DEPENSES

	1172 154-12	1173 154-13	1174 154-14	1175 154-15	
	Aix – ANRU (6 ans)	Aix – Hors ANRU (6 ans)	Autres communes (6 ans)	Prêt social location accession (PSLA)	Total
Total voté	750 000,00	1 329 000,00	1 295 000,00	268 000,00	3 642 000,00
2012	150 000,00	11 250,00	5 414,00	-	166 664,00
2013	150 000,00	322 550,25	291 379,62	-	763 929,87
2014	150 000,00	25 716,50	67 374,50	-	243 091,00
2015	150 000,00	226 606,50	178 695,50	-	555 302,00
2016	150 000,00	289 152,75	189 568,00	29 090,50	657 811,25
2017	-	121 943,50	65 485,00	-	187 428,50
2018	-	176 392,00	0,00	-	176 392,00
2019	-	155 388,50	208 771,00	216 509,50	580 669,00
2020	-	-	115 176,43	-	115 176,43
Total réalisé	750 000,00	1 329 000,00	1 121 864,05	245 600,00	3 446 464,05
Non utilisé	-	-	173 135,95	22 400,00	195 535,95

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE la clôture de l'AP/CP relatif au PLH 2011/2017.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 70 |
| - Présents : 45 |
| - Votants : 52 |
| - Pour : 52 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AP/CP 010 - Programme Local de l'Habitat - Aides à la construction - Clôture

Date de transmission de l'acte : 23/01/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 23/01/2020

Numéro de l'acte : d3117 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200114-d3117-DE

Date de décision : 14/01/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions